



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE
WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 24 août 2015 à 19h, au 86 chemin Louisa à Wentworth, le règlement suivant sera adopté :

- *Règlement numéro 2015-002-01, Règlement modifiant le règlement numéro 2015-002 concernant la protection des plans d'eau et l'accès au lac Louisa.*

Le projet de règlement est disponible au bureau de la soussignée ainsi que sur le site web www.wentworth.ca où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Wentworth, le 20 août 2015.

Natalie Black
Directrice générale et secrétaire-trésorière